L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 JANVIER 1861. G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY {Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 9 JANVIER.

☞ **Voir la seconde page, pour :**
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin—Le fonds du magasin No 23, rue St-Louis, consistant en eaux-de-vie, vins, liqueurs, etc.

Par Lesmont, Blache & Co, 60, rue Chartres—Habillements d'hiver, chapeaux, &c.

Par le shérif, à 10½ heures A. M., à l'angle des rues Robertson et du Vieux Bassin—Le contenu du Crescent Fire Wood Company & Factory.

Les élections.

Nous avons peu de chose à dire sur le résultat des élections en ville, car nous ne voulons pas ajouter de nouveaux arguments à ceux qu'invoquent les adversaires des institutions américaines et du suffrage universel. Le vote a été relativement faible et de près de trois mille voix au dessous de celui qui a été donné à l'élection présidentielle. Les partisans de la séparation isolée l'ont emporté par une majorité d'environ 400 voix, et notre espoir de voir la Nouvelle-Orléans envoyer à la Convention un noyau d'hommes indépendants autour desquels se seraient groupés les éléments conservateurs des paroisses a été déçu. Si nous en croyons les premières nouvelles des paroisses, ce serait au contraire de l'intérieur que viendront les délégués le plus fortement opposés aux mesures hâtives. Il ne faut pas, cependant, se dissimuler que la scission aura dans la Convention une forte majorité, et comme nous l'avons dit, il ne reste qu'un parti à prendre pour tous les citoyens, celui de se soumettre aux décisions du plus grand nombre.

Cette réflexion nous amène à protester contre les tendances funestes manifestées à différentes reprises par une infime fraction, il est vrai, du parti désunioniste, tendances qui consistent à exprimer des soupçons injurieux contre une partie de nos concitoyens. Nous avions considéré cela comme une manœuvre électorale peu honorable, mais en voyant se reproduire, le lendemain de l'élection, le même langage menaçant, nous devons nous élever contre une injustice évidente. Dans une question qui a divisé les meilleurs esprits, et où les mêmes familles ont fourni des partisans aux doctrines opposées, il est absurde et inique de prétendre au monopole du patriotisme et de la sincérité, et de se repaître en récriminations et en vaines menaces.

Les citoyens de la Nouvelle Orléans n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes si une question aussi vitale que celle de la désunion se trouve résolue par une minorité de 4100 voix sur dix-sept mille électeurs inscrits, mais il n'en est pas parmi eux qui aient l'intention de lutter contre ce résultat, quelles qu'en soient les conséquences. Pour notre part, nous croyons qu'il est plus sage et plus patriotique de prêcher la concorde et l'harmonie en vue des éventualités de l'avenir, et de rallier à la cause du pays tous les citoyens, que de chercher à perpétuer nos discordes intestines. Mais c'est attacher trop d'importance à un incident sans valeur. Le parti qu'a imaginé pouvoir profiter d'un vote pour faire du à des influences nombreuses qui ont agi sur l'esprit public, pour s'ériger en maître et faire ses propres affaires, s'apercevrait bientôt qu'il s'est étrangement trompé sur les dispositions du peuple de la Louisiane.

Il est possible, en effet, que nous tombions bientôt sous l'empire d'une dictature forcée, mais le jour où cette dictature cesserait de représenter et de défendre les véritables intérêts du pays, elle n'aurait plus de raison d'être et elle disparaîtrait à son tour.

C'est le 23 janvier que la Convention se réunit, et nous aimons à croire que les délégués du parti qui triomphe mettront le temps à profit pour s'éclairer eux-mêmes et éclairer le public sur toutes les questions importantes que va faire surgir la séparation de la Louisiane. Il ne faut pas attendre au lendemain pour préparer l'organisation et la défense du pays.

Retours d'élection.—Voici les retours d'élection dans la paroisse Jefferson : représentants sénatoriaux, F. Gardère 479, Cb. Bienvenu 472, Moise 68, Villeré 62 (les deux premiers sont en faveur de la coopération), représentants de districts, pour la coopération, Lagrone 471 et Roselius 473, pour la scission, Land 71, Ogden 72.

Gretna : F. Gardère 111, Bienvenu 52, Villeré 59, Moise 3, Roselius 78, Lagroue 75, Land 49, Ogden 40.

Carrollton : Gardère 212, Bienvenu 183, Villeré 61, Moise 47, Roselius 210, Lagroue 204, Land 76, Ogden 78.

MM Gardère et Bienvenu, et Roselius et La groue candidats de la coopération ont comme on voit de fortes majorités.

Plaquemines : MM Lesseps et Egan candidats de la coopération ont probablement battu MM Lawrence et Wilkinson.

Lafourche.—M. L. Bush, candidat de la coopération pour le district sénatorial des paroisses Lafourche et St Charles a été élu, ainsi que MM C. J. Tucker et J. S. Perkins délégués pour les districts représentatifs.

Terrebonne.—Les délégués élus par ce district représentatif, sont MM. G. T. Conolly et A McCallum, partisans de la coopération. On ne connaissait pas encore le résultat pour le district sénatorial composé de Terrebonne, Ascension et Assomption.

St-Bernard.—Voici le bulletin officiel de l'élection dans la paroisse St-Bernard.

Délégués Sénatoriaux.

Coopération.	*Droits du Sud.*
FERGUS GARDÈRE ..197	C J VILLERÉ ..197
CH BIENVENU ..105	E. W. MOISE ..79

Délégué de Paroisse.

Coopération.	*Droits du Sud.*
P TOCA ..47	A MARRERO ..169
Total des suffrages ..216	

Californie.—Par l'estafette nous avons des nouvelles de San Francisco du 22 décembre. Le message du Président lu au sénat le 5 décembre a été publié le 18 dans les journaux de San Francisco. L'inquiétude au sujet de l'état critique de l'Union est très grande en Californie. Toute la presse considère comme sérieux le mouvement de désunion et se prononce en faveur du maintien de l'Union au moyen de concessions mutuelles. Tous les journaux républicains recommandent le rappel des lois de nullification par les Etats du Nord. La grande majorité du peuple est opposée au projet d'une confédération du Pacifique et est disposée à rester dans l'Union lors même qu'une partie des Etats s'en séparerait.

Réaction au Massachusetts.—Vingt journaux du Massachusetts demandent le rappel des lois de nullification. De ce nombre sont le *Courrier*, le *Post*, le *Advertiser*, le *Journal* et le *Herald* de Boston. Ces hommes du Nord commencent à ouvrir les yeux sur leurs iniquités.

Théâtre de l'Opéra.—Nous rappelons aux nombreux admirateurs du beau talent de mademoiselle Adelina Patti que c'est ce soir qu'ils pourront l'entendre pour la dernière fois. Elle remplira le rôle de Rosine dans le *Barbier de Séville*, et dans la leçon de chant elle chantera la scène et le rondo final de la *Somnambule*. L'élite de la société orléanaise qui se trouvait lundi à la représentation du *Trovatore* se trouvera ce soir dans la salle de l'Opéra.

Bal du professeur Vegas.—C'est ce soir que doit avoir lieu le premier bal d'enfants du professeur Vegas à la salle des Odd Fellows. La soirée commence à sept heures et demie, et c'est qu'après dix heures l'enfance cède la place à la jeunesse qui ne se livre pas avec moins d'ardeur aux plaisirs de la danse. Ces bals sont toujours très bien composés, et ils sont appelés à avoir la vogue cette année comme par le passé.

Coffres-Forts.—Il est deux ennemis que les marchands et les hommes d'affaires ont principalement à redouter : le feu et les voleurs. Un coffre fort qui réunit les qualités nécessaires pour résister à ces deux fléaux et mettre à l'abri de la destruction ou de l'enlèvement les registres, les papiers, les valeurs et les espèces, est un objet précieux et indispensable. Or les coffres-forts de Lillie sont, d'après de nombreuses attestations, ceux qui remplissent le mieux les conditions désirables. Le dépôt est chez MM. Davis frères, 93 rue du Camp.

Mariage.—En annonçant le mariage de mademoiselle Louise Kerel avec monsieur Matt W. Joyce par le révérend A. D. Cauvin, nous devons ajouter que nous avons été sensibles à l'attention dont nous avons été l'objet et que nous avons apprécié l'aimable envoi qui accompagnait l'avis de mariage.

L'Etat de New-York.—Dans le cours de son message à la législature le gouverneur Morgan parlant du recensement de 1860, annonce que, d'après les chiffres officiels, la population de l'Etat de New York est de 3,827,000 âmes, et celle de tous les Etats Unis (y compris les territoires) de 31,374,836 âmes, soit une augmentation totale de 8,183,782 habitants sur le recensement de 1850.

Voici maintenant les renseignements qu'il nous fournit sur la situation financière de l'Etat :

Les recettes, pour l'année finissant au 30 septembre dernier, ont été de $17,448,305, y compris une balance de $1,969,942 qui restait de la précédente année fiscale. Les dépenses se sont élevées à $14,118,677, ce qui laisse $3,299,637 en caisse.

La dette de l'Etat s'élève à $33,570,238 ; mais ce chiffre sera diminué par le paiement des taxes destinées à couvrir le dernier emprunt de $1,200,000, et aussi par le paiement d'un acompte de $1,000,000 affectés à cet usage.

Le gouverneur réitère sa recommandation de réviser le tarif des droits de péage sur les canaux, et d'imposer les chemins de fer pour le fret qu'ils transportent pendant la saison où les canaux sont ouverts.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

RETOURS D'ELECTION.

Passe à Loutre, 8 janvier — District sénatorial : F. Gardère 25, C. J. Villeré 1 ; C. Bienvenu 15, E. W. Moise 9.—District représentatif : J. B. Wilkinson 9, Lawrence 11, Lesseps 13, G. B. Egan 14, A. Reggio 0.

Buras Settlement—District sénatorial : F. Gardère 101, C. Bienvenu 95, C. J. Villeré 5, E. W Moise 15 : district représentatif : E. Lawrence 16, J. B. Wilkinson 17, Egan 92, Lesseps 95.

Passe Sud-Ouest—Sénatorial : F. Gardère 9, C. J. Villeré 6, C. Bienvenu 7, E. Moise 12, C. Roselius 12—représentatif : E. Lawrence 21, A. Lesseps 16, Reggio 1, Wilkinson 6, G. B. Egan 5.

CONGRES.

Washington, 8 janvier—Hier, la Chambre a adopté la résolution de M Adrian qui approuve la conduite du major Anderson et promet d'appuyer le président dans l'exécution des lois constitutionnelles pour préserver l'Union.—Le vote a donné 124 ouis et 56 nons.

Le commodore Shubrick est arrivé de Charleston. Il dit que la plus grande anxiété et la terreur y règnent et sont accrues par les rapports sur les mouvements du Nord.

On croit que le sentiment de répulsion contre les désunionistes sera bientôt prononcé, à moins que la Géorgie ne donne un nouvel élan au mouvement.

La nomination de M. McIntyre comme collecteur du port de Charleston est portée devant le comité de finances. Aucun des membres n'a demandé d'action immédiate.

Les cautions offertes par M. Russell n'ont pas été acceptées.

Troupes pour Baltimore.

Fort Leavenworth, 8 janvier — Deux cents soldats et 130 chevaux sont partis hier pour Baltimore.

Washington, 8 janvier.— Il est avéré que le *Star of the West* est parti pour Charleston avec des hommes et des provisions. Le Secrétaire de Thompson quitte le cabinet aujourd'hui.

Démissions d'officiers de marine.

Norfolk, 8 janv—Le lieutenant Chapman et le maître Mills, de la corvette de guerre *Brooklyn*, ont envoyé leurs démissions.

Législature de la Virginie.

Richmond, 8 janv—Les deux Chambres de la Législature de la Virginie se sont assemblées. La question de l'appel d'une Convention d'Etat a été mise à l'ordre spécial de vendredi.

Envoi de troupes dans le Sud.

Boston, 8 janv—Un détachement de troupes est parti mercredi du Fort Independence faisant voiles pour la Floride.

Un petit nombre de soldats de marine de l'arsenal de Charlestown ont reçu l'ordre de partir pour le Sud.

CONVENTION DU MISSISSIPPI.

Parade militaire.

Jackson, 8 janv.—Conformément à l'ajournement, la Convention s'est réunie ce matin à 10 heures.

Le Président a annoncé la nomination d'un comité pour l'examen des questions suivantes : La citoyenneté, la juridiction fédérale, la Constitution d'Etat, les affaires militaires et navales et la formation d'une Confédération du Sud.

Les communications du gouverneur seront présentées demain.

Une résolution a été présentée pour l'envoi de commissaires dans l'Alabama et la Floride, afin d'informer ces Etats que la Convention désirerait adopter une résolution pour former une Confédération. Cette question a donné lieu à un long débat.

Les commissaires de la Caroline du Sud et de l'Alabama, ont été invités à s'asseoir dans la Convention.

Il a été adopté une résolution pour amender la Constitution de l'Etat et pour autoriser un emprunt d'espèces dans le but d'une défense militaire. Presque toute la session du matin a été occupée à disputer le pouvoir de la Convention d'amender la Constitution de l'Etat.

On a passé une résolution invitant les juges des cours suprême et de district à prendre un siége dans l'assemblée.

Une dépêche de la Géorgie annonçant sa résolution de se séparer immédiatement a été lue et a obtenu de nombreux applaudissements.

La Convention s'est ensuite ajournée jusqu'à demain à 10 heures.

Les galeries étaient garnies de dames qui ont honoré la Convention de leur présence.

Les troupes de l'Etat ont été passées en revue et ont exécuté une petite guerre.

Les hôtels étaient remplis de citoyens éminents du dehors.

L'effervescence est à son comble.

Le comité pour l'ordonnance de scission est maintenant en caucus.

Dernières nouvelles de Jackson.

Jackson, 8 janv., 9 h P. M.—L'ordonnance de scission immédiate a été votée à l'unanimité par le comité des quinze qui a été réuni ensemble en session secrète. La convention sera votée demain.

Conventions démocratiques du Kentucky.

Louisville, 8 janv.—Les Conventions Unioniste et Douglassiste, sont maintenant en session.

La première passera probablement une résolution qu'il ne faudra rien moins que l'acquiescement du Nord aux résolutions de M. Crittenden pour satisfaire le Kentucky. La dernière n'a encore rien résolu.

Saluts pour Jackson et Anderson.

Louisville, 8 janv.—Une salve de trente-trois coups de canon a été tirée au lever du soleil, en l'honneur du général Jackson et de la bataille de la Nouvelle Orléans. A midi, une seconde salve de trente-trois coups de canon a été tirée pour saluer le major Anderson et ses hommes. Les canons de différents points Nord de cette place ont également fait feu en leur honneur.

Démission du juge Campbell.

New-York, 8 janv.—Le correspondant à Washington du *New York Post* dit, que le juge Campbell de la Cour Suprême, donnera sa démission si l'Alabama se sépare.

Démembrement du Cabinet.

New-York, 8 janv.—Le correspondant à Washington du *Commercial Advertiser* rapporte, que le message du Président est décidé en faveur de l'exécution des lois par la force, qu'il nécessitera la retraite des secrétaires Thompson et Thomas.

Résolutions de M. Hickman.

Le même correspondant dit, qu'il est maintenant considéré comme presque certain que les résolutions sur la coercition, de M. Hickman, passeront à la Chambre par une grande majorité.

Troupes pour la Floride.

Boston, 8 janvier. — Le steamer Joseph Whitney a été frété par le gouvernement pour transporter des troupes et des munitions de guerre au fort Tortugas, près Key West. Le Whitney appareille jeudi.

Démission du secrétaire Thomas.

Washington, 8 janv.—Le secrétaire Thomas, du département de l'intérieur, a donné sa démission de membre du Cabinet.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes

ARRIVÉE DU STEAMSHIP PALESTINE.

Affaires d'Italie

Retour des alliés de la Chine.

New York, 8 janv.—Le steamship Palestine, capitaine Muir, qui a quitté Liverpool mardi 25 dernier, est entré dans le port, il a à bord $165,000 en espèces.

Nous n'avons par cet arrivage aucun rapport commercial.

Grande Bretagne.

Le *London Times* pense que la République américaine est en démence, égoïste et sans prévoyance.

Italie.

Les affaires d'Italie sont toujours dans le même état. Le bruit court que la flotte française est sur le point de quitter Gaëte. On dit également à Paris que la France et la Russie se sont entendues pour soutenir le roi François II. Cette rumeur est contestée.

On rapporte qu'une levée extraordinaire se fait à Naples.

Chine

Les forces alliées Françaises et Anglaises, étaient sur le point de quitter Pékin le 8. Les insurgés menaçaient Ningpo.

Le steamer Frontier City coulé bas.

Memphis, 8 janv—Le steamer *Frontier City* a coulé bas près Napoléon, dans la nuit de vendredi dernier, il est entièrement perdu. Personne n'a péri.

Marché de New York.

New York, 7 janvier.—Le coton a fermé avec une demande active, les ventes ont monté à 5,500 balles à 12 3/4 à 13 c. pour le middling. La farine a baissé de 5 à 10 c. ventes de 9,750 barils à $5 25 à $5 35 pour superfine de l'Etat. Maïs lourd, ventes de 78,000 boisseaux à 69 à 71 c. Avoine 35 1/2 à 37 c. Ventes de porc 635 barils à $16 50 à $16 75 pour mess. Graisse ferme ; ventes 315 barils à 10 1/4 à 10 1/2 c.

New York, 8 janvier.—Le change en sterling est ferme et est en bonne demande à 105 pour traite de banquiers.

Marchés de New York

New York, 8 janv.—Le coton est ferme et actif. Ventes de 550 balles à 12 3/4 à 13 pour middling.

La farine est en baisse de 5c. Les ventes sont de 10,250 barils à $5 25 à 5 30 pour superfine d'état. Maïs, lourd à la clôture, 49,000 boisseaux vendus à 68c à 70. Porc ferme, ventes de 390 barils à $16 75 pour mess. Graisse, ferme, 225 barils à 10 1/2 à 10 5/8 la livre. Sucre, ferme, 890 caisses Cuba ont obtenu de 5 1/2 à 6c. le Nouvelle Orléans s'est vendu 6 à 7 1/2. Mélasses, ventes de 230 barils à 35c à 37c le gallon.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 7 janvier.—Farine lourde, maïs 35 c ; avoine 28 c ; whisky 13 1/2 c, mess porc de l'Ouest $16 à $16 25 ; graisse 9 3/4 à 10 c.

Malles pour l'Europe.

Boston, 8 janvier. — Le Canada doit partir demain pour Liverpool avec les malles de la Nouvelle Orléans du 4.

Rivières.

Louisville, 7 janvier. — L'Ohio est stationnaire avec 5 pieds 6 pouces d'eau dans le canal.

Passage de bateaux.—Vicksburg, 8 janv

—Le steamer John Simonds est passé à 2 heures, l'Universe à 3 et le Vicksburg à 11 heures la nuit dernière.

—Tous les hommes qui s'intéressent en Europe aux idées de progrès, de liberté et de civilisation, ne peuvent manquer d'accueillir avec la plus grande faveur la nouvelle revue, la *Critique française*, que vient de fonder M. Ernest Desmaret, l'éloquent avocat dont la parole a toujours été au service de l'esprit libéral.

Fondée dans un but élevé, la *Critique française* ne veut pas se traîner dans les chemins battus, à la suite des recueils analogues ; dès son premier numéro, qui va paraître le 15 décembre, elle s'annonce comme devant embrasser dans ses appréciations le mouvement intellectuel de tous les peuples civilisés.

Et ce n'est pas le livre littéraire seulement qui sera l'objet de sa critique.

La science, les arts, le théâtre, la chaire du professeur et du prêtre, le barreau, le journal seront tour à tour l'objet de ses études. Pénétrés de l'importance du rôle que jouent les divers peuples dans la manifestation de la pensée, ses rédacteurs, choisis parmi les hommes les plus compétents, initieront les lecteurs à la civilisation anglaise, à la pensée allemande, aux littératures espagnole, italienne, russe, slave, orientale, américaine, etc. Dans ses pages bien remplies et inspirées par un véritable esprit de fraternité internationale, le travail de la pensée humaine dans les diverses parties du monde, sera soumis au critérium des esprits français.

CHRONIQUE LOCALE.

Célébration du 8 janvier.—La célébration de l'anniversaire de la glorieuse victoire de Chalmette, remportée en 1815 sur les Anglais par le général Jackson, a eu lieu hier avec plus d'éclat encore que de coutume. Les milices ont fait un déploiement de force inusité et une foule nombreuse se pressait dans les rues depuis le matin jusque dans l'après-midi, pour assister aux diverses évolutions militaires. Les fenêtres étaient garnies de dames qui semblaient porter un intérêt inaccoutumé, puisé dans la gravité des circonstances, aux manœuvres de nos braves miliciens. Parmi les compagnies qui étaient le plus au complet, on a remarqué celle des Chasseurs-à-pied du capitaine Meilleur qui comptait soixante-douze hommes sous les armes, et les compagnies de *Grays* des capitaines Chas D Dreux et Sam. Todd.

Le bataillon d'artillerie du major Théard a soutenu aussi dignement sa réputation. Après la revue et la procession, la compagnie de Chasseurs à-pied du capitaine Meilleur, s'est rendue rue de l'Esplanade et a reçu un magnifique drapeau qui lui a été présenté par les demoiselles Gourgues et qui est l'œuvre d'un travail d'une année.

Le temps était sombre comme l'horizon politique, et des pensées graves et sérieuses venaient s'ajouter aux souvenirs patriotiques du passé pour donner plus de solennité à la cérémonie.

La Société de Bienfaisance des Jeunes Gens s'est réunie dimanche dernier, et a élu, pour un an, les officiers dont les noms figurent dans une annonce insérée plus loin. Nous remarquons, parmi ces noms honorables, celui d'un des fondateurs, Frederick A. Rasch, qui a rempli pendant longtemps les fonctions de secrétaire et qui vient d'être appelé, à la presque unanimité des suffrages, à la place importante de président, poste qu'a occupé dignement son prédécesseur, M. E. W. Hebbard. Nous sommes convaincus que les membres auront souvent à se féliciter du choix qu'ils ont fait.

La Société que M. Rasch est chargé de maintenir dans la voie de prospérité où elle est entrée, a été fondée le 26 juin 1858, et la Législature l'a incorporée le 16 avril 1860. Elle compte aujourd'hui cent soixante-douze membres. C'est une des plus nombreuses dont s'enorgueillit la Nlle-Orléans.

Double accusation.—Un nommé F. Elliott, contremaître de l'entrepôt Stafford, rue St-Joseph, s'est constitué hier prisonnier à la cour du recorder Emerson, pour répondre à un mandat d'arrestation lancé contre lui pour avoir tiré sur un M. W. Reeves et l'avoir blessé, dans la nuit du 6 courant ; l'affidavit avait été fait par le frère de Reeves. Mais, de son côté, M. Elliott a fait un affidavit contre Reeves qu'il accuse de s'être introduit avec effraction pour voler dans l'entrepôt susdit. Cette double accusation sera l'objet d'un prochain examen.

Suicide.—L'officier McCabe a trouvé en face de l'hôpital de Charité, dans la nuit de lundi à mardi, le cadavre d'un Allemand du nom de John Goehner. Le malheureux s'était fait sauter, d'un coup de pistolet toute la partie supérieure de la tête.

M. McCabe a fait transporter le corps au poste du Premier District. Les agents ont retiré d'une des poches du pantalon la lettre suivante qui était écrite en Allemand :

"Je meurs. Je ne peux pas vivre. Jamais ouvrier n'a été poursuivi comme je l'ai été. Je me suis présenté chez cinq différentes personnes qui toutes m'ont maltraité. Elles se sont moquées de moi. On m'a humilié et après tout il n'a rien été prouvé contre moi. Mes persécuteurs ont eu honte d'eux-mêmes. J'ai été traité par mes amis comme le Christ a été traité par Judas qui a vendu Jésus pour trente pièces d'argent et s'est ensuite pendu à un arbre. J'ai fait du tort à un homme Louis. Pour lequel qu'il m'a fait Louis devrait se pendre à un arbre comme Judas.

JOHN GOEHNER.

"P. S.—Je désire que les journaux publient ma déclaration. On m'a indignement traité depuis que j'ai perdu l'œuvre. C'est pourquoi j'ai failli mourir de faim il y a trois mois. Il ne s'est pas trouvé un seul honnête homme qui voulût me faire crédit. Ce Louis ne mérite pas d'être employé par qui ou mettre toucher dans aucune circonstance. Je prie le brasseur Marz de me pardonner. Je ne suis querellé avec lui et n'ai pas bien agi à son égard. Je regrette cela. JOHN GOEHNER.

Accusations.—Un journal du soir annonce qu'un nommé Charles H Barker se présenta le jour de l'élection, à l'un des polls du Troisième District avec un certificat d'enregistrement donné à un individu qui avait déjà quitté ce monde. Le défunt était bien connu [illegible] pour ce qui le concerne le certificat était bien le sien ; là-dessus M. A. P. Avegno le fit arrêter par le sergent Raymond et formula contre lui une accusation de parjure.

M. McManus accuse P. Daley d'avoir brisé son maraîcher de la camphine. On ignore comment l'accident est survenu et si Mc. Mehanus est grièvement blessé.

Nicholas Wikell a été arrêté, hier matin, au débarcadère des bateaux à vapeur, à la demande de Christian White qui l'accuse de l'avoir poignardé le 1er du courant.

Blessé.—Richard Conroy a été recueilli, mardi soir, dans la rue Poydras. Il était tombé d'un wagon du chemin de fer de Jackson et paraissait beaucoup souffrir.

On l'a transporté à l'hôpital.

LES LEGISLATURES DU NORD.

La législature de l'Etat de New-York a ouvert, mardi, sa session à Albany, M. Littlejohn a été réélu par la majorité républicaine à la présidence de l'assemblée, poste qu'il occupait déjà l'année dernière. Comme cette réélection était combattue par la *Tribune* et appuyée au contraire par l'*Evening Journal* d'Albany, on la considère comme une victoire des modérés sur la portion exaltée du parti républicain ; on l'interprète en conséquence comme un signe favorable aux idées de compromis.

Le message du gouverneur Morgan manifeste également cette même tendance, comme on le verra plus loin.

Aussitôt ce document lu dans le sénat, M. Spinola s'est levé pour proposer une motion relative à la crise actuelle. Le préambule déclare que la trahison, telle que la définit la Constitution fédérale, existe dans un des Etats de l'Union, qu'il est du devoir de tous les Etats de coopérer au maintien de la confédération, et que l'Etat de New York doit donner l'exemple de l'attachement inaltérable à la patrie commune. En vertu de ces prévisions, M. Spinola propose : 1o de mettre les milices new yorkaises à la disposition du Président ; 2o de mettre l'Etat sur un pied militaire aussi efficace que peuvent l'exiger les circonstances, et d'affecter à cet objet un crédit de dix millions.

L'allure quelque peu belliqueuse de ces propositions a été toutefois notablement adoucie par les développements dont l'honorable sénateur a accompagné sa motion. Tout en déclarant que "quiconque cherche à détruire l'Union le fait à ses risques et périls," il a déclaré qu'à ses yeux les ultras du Nord et ceux du Sud ont une part égale dans la situation présente du pays, et qu'il faut en finir avec les uns aussi bien qu'avec les autres.

L'ouverture de la session législative en Pennsylvanie a eu lieu dans des conditions et des dispositions à peu près identiques. Là aussi un sénateur (M. Smith, de Philadelphie) a proposé un vote éventuel d'hommes et d'argent pour conserver l'Union ; mais à côté du refus d'admettre le droit de sécession, les résolutions qu'il a présentées expriment les sentiments les plus conciliants et le désir de porter remède à tous les griefs légitimes dont peuvent se plaindre certains Etats.

Le message du gouverneur pennsylvanien est empreint de la plus grande modération. Il repousse, lui aussi, le droit de sécession et pose en principe que toute résistance organisée contre le gouvernement fédéral constitue un acte de trahison ; il déclare que la Pennsylvanie suivra la bannière étoilée partout et quoi qu'il en puisse coûter. Mais il ajoute que les griefs du Sud demandent examen et réparation en tant qu'ils sont fondés. Le gouverneur recommande en conséquence que la ligne du compromis du Missouri soit rétablie et même étendue jusqu'au Pacifique ; que toutes facilités soient accordées à la revendication des esclaves fugitifs ; et même que la faculté soit accordée aux voyageurs du Sud de traverser la Pennsylvanie avec leurs esclaves, sans perdre leur droit de propriété sur eux. La législature est invitée à transmettre ces recommandations aux représentants de l'Etat dans le Congrès ; et dans le cas où celui-ci ne parviendrait pas à s'entendre sur un amendement constitutionnel, à chercher une solution dans l'initiative directe du peuple.

Nous n'avons pas encore de nouvelles des autres législatures qui ont dû entrer en session avec le commencement de l'année.

(Courrier des Etats-Unis.)

Affaires de Chine.—Nous trouvons dans une revue européenne les détails suivans sur ce qui s'est passé avant la prise de Pékin :

Le gouvernement anglais a fait publier par la *Gazette de Londres*, dans un supplément extraordinaire, des documens très étendus qu'il a reçus de Chine par la malle du 13 octobre.

Cette publication exceptionnelle contient plusieurs rapports de lord Elgin, exposant les résultats des mesures qu'il a adoptées, de concert avec le baron Gros et les commandans des forces alliées, pour obtenir la liberté des personnes capturées par les troupes ennemies, et le rétablissement de la paix sur les bases de Tien-Tsin, un grand nombre de lettres du commissaire chinois désigné pour traiter, et dans lesquelles ce diplomate s'efforce d'éluder l'exécution des conditions proposées ; deux dépêches du général Hope Grant, mettent le ministre de la guerre au courant des opérations militaires qui ont amené la prise de Pékin ; un rapport de M. Loch (secrétaire particulier de lord Elgin, et qui avait été fait prisonnier avec M. Parkes), sur sa captivité, et, enfin, les dépositions de deux soldats sikhs qui relatent également les incidents de leur captivité et rendent compte de la triste mort de MM Anderson et de Norman, dont ils partageaient les infortunes.

De ces dépêches il résulte que le 23 septembre lendemain de la dernière victoire remportée sur les Tartares, un frère de l'empereur, le prince Kung, fit connaître aux alliés qu'il avait été désigné pour traiter avec eux, en remplacement du prince Tsai et de Muh, chef du ministère de la guerre. Les plénipotentiaires alliés répondirent à cette notification que si tous les Français et Anglais détenus illégalement n'étaient pas remis en liberté sur le champ, les armées alliées marcheraient sur Pékin et livreraient cette ville à la destruction, au risque d'amener ainsi la chute de la dynastie impériale.

Le prince Kung répliqua qu'il était étranger à la capture des personnes en question, qu'il d'ailleurs, étaient des prisonniers de guerre, et qu'on ne les rendrait que lorsque les flottes auraient quitté Taku. Les commissaires et les alliés continuèrent à correspondre jusqu'au 5 octobre, jour auquel les commandants en chef reçurent tout le matériel et les munitions de guerre nécessaires pour marcher sur Pékin.

Dans l'intervalle, les Chinois avaient demandé que les armées alliées fissent un mouvement rétrograde, et qu'on convînt d'un port neutre où les commissaires se rendraient pour discuter les conditions du traité. Lord Elgin, en réponse, avait insisté non seulement sur la restitution immédiate des Anglais et Français enlevés malgré la protection du drapeau des parlementaires, mais encore pour qu'une des portes de Pékin fût occupée par un détachement des deux armées, comme sécurité contre toute trahison ultérieure pendant le cours des négociations.

Le 8 octobre, le consul Parkes, M. Loch, M. d'Escayrac, un cavalier indien et quatre soldats français furent rendus. Les jours suivants, jusqu'au 12, les négociations continuèrent pour l'occupation d'une des portes de Pékin, les alliés se montrant très fermes dans leur persistance à demander cette garantie, le commissaire chinois mettant une grande finesse à repousser cette exigence, se plaignant beaucoup de la destruction du palais d'été de l'empereur, et invoquant, en faveur de sa bonne foi, l'empressement qu'il avait mis à rendre les prisonniers en son pouvoir. Enfin, le 13 à midi, sur la menace des alliés d'ouvrir le feu, un quart d'heure avant l'expiration du dernier délai, la porte Anting leur fut livrée et fût aussitôt occupée par eux.

Le 12, neuf autres prisonniers avaient été restitués, huit soldats indiens de la cavalerie légère et un soldat français, tous plus ou moins épuisés des souffrances qu'on leur avait fait endurer. C'est par ces soldats qu'on a eu connaissance de la mort du lieutenant Anderson et de M. Norman.

Le reste des prisonniers, y compris M. Bowlby, le correspondant du *Times*, M. l'abbé Duluc, l'interprète français, et plusieurs cavaliers indiens faisant partie de l'escorte de M. Parkes, n'avaient pas encore été rendus au départ du courrier, mais lord Elgin, dans ses dépêches, exprime l'espoir qu'il ne s'agit que d'un simple retard provenant de ce que ces prisonniers n'ont pas été conduits à Pékin, mais dans quelque ville de l'intérieur de l'empire.

Les deux rapports du général Grant, datés du 6 et du 13 octobre, ont trait à la marche sur Pékin, sa capture sans coup férir et la destruction du palais d'été. "Ce dernier événement, dit-il, paraît avoir eu beaucoup d'effet sur les autorités chinoises, qui semblent aujourd'hui plus disposées à accepter nos conditions."

La justesse de cette opinion a été confirmée depuis par la nouvelle de la conclusion de la paix. Toutefois, il semble résulter de l'examen des dépêches échangées entre lord Elgin et le prince Kung que l'allusion faite par le premier à la probabilité de la chute de la dynastie régnante et la crainte de voir les alliés tendre la main à la rébellion qui domine dans le midi de la Chine n'ont pas moins ému la cour de Pékin.

Correspondance d'Italie.— On écrit de Turin le 13 décembre.

Aujourd'hui l'on a enfin acquis la certitude du prochain rappel de l'escadre de l'amiral Le Barbier de Tinan. La flotte sarde commandée par l'amiral Persano aura immédiatement toute liberté d'action et d'après ce que rapportent des officiers d'état-major très expérimentés, il suffira de 24 heures de bombardement du côté de la mer et du côté de terre pour forcer la place à capituler.

A ce que l'on assure, la modification des instructions de l'amiral Le Barbier de Tinan n'aurait pas été obtenue sans de grandes difficultés ; elle serait le résultat d'une mission extraordinaire de M. de Villamarina qui se trouvait ces jours derniers à Paris et qui s'y trouve encore, à ce que je crois. L'empereur Napoléon n'avait jamais prétendu se faire le soutien, ni le champion du roi François II. Les ordres donnés à la flotte française n'avaient pas en vue de défendre la cause perdue de ce monarque ; c'était une question d'humanité, ainsi que la presse officielle et semi officielle l'a déclaré. En vue de l'obstination de François II, cette mission manquerait complètement son but, car elle prolongerait la lutte sous Gaëte, et ce qui est pis, une lutte stérile.

Une seule frégate française suffit pour atteindre le but que l'escadre entière se proposait, c'est-à-dire pour sauver la famille royale et soustraire aux conséquences du bombardement les jeunes princes et les femmes de la maison de Bourbon.

On aurait fait observer à l'Empereur que sa popularité en Italie courait un grand danger par suite de l'obstacle infranchissable que sa flotte opposait à nos opérations ; on aurait surtout fait valoir l'argument de la guerre civile et de l'impossibilité dans laquelle se trouvait notre gouvernement de dompter les partis et de vaincre l'anarchie aussi longtemps que le drapeau de la résistance était hissé sur les murs de Gaëte.

On a reçu ici des nouvelles authentiques qui constatent que la question de la vente de la Vénétie a été débattue à Vienne dans le Conseil de l'Empire. Quoi que l'on connaisse le résultat négatif de ce débat, on ne se réjouit pas moins de la marche de l'affaire, et on croit avoir obtenu un grand succès rien que par le fait d'une discussion engagée sur cette question au sein d'une assemblée autrichienne.

On attend toujours des détails sur la saisie des navires chargés d'armes qui a eu lieu sur le Danube. On croit que c'est la crainte une imprudence des gouvernements de l'Italie méridionale, mais l'on n'en est pas moins inquiet. Les représentants étrangers accrédités près notre Cour ont demandé à ce sujet des explications qui n'ont pu être données que d'une manière très incomplète.

Les élections générales paraissent devoir être définitivement fixées au 30 janvier. Cependant le décret ne sera rendu qu'après la chute de Gaëte que l'on attend la semaine prochaine.

Tandis que le parti ultradémocratique s'agite pour une récompense nationale à Garibaldi, il se forme à Turin un comité pour recueillir les offrandes des citoyens pour un don que les habitants voudraient faire au roi Victor-Emmanuel à son retour à Turin et qui devrait consister en une couronne de laurier ou de chêne en or et pierreries. Le comité se compose du comte de Capilla, syndic de Turin, et pour secrétaire, le député Allieri, fils du président du Sénat.

Il est probable que le marquis Doria de Cirié, notre ministre résident à la Cour de Bavière, sera prochainement rappelé. Ce diplomate, de tous deux mois et demi qu'il est arrivé à Munich, n'a pas encore été admis à présenter ses lettres de créance. Notre gouvernement ne peut tolérer une pareille conduite de la part d'une puissance avec laquelle il est en paix.

Rome, la ville sainte.—L'avocat Achille Gennarelli a proposé un plan pour l'organisation de Rome, capitale de l'Italie renaissante et métropole du christianisme. Rome serait la capitale du nouveau royaume italien sans cesser d'être le siège du chef suprême du christianisme. La ville, renfermée de murs par le pape Léon IV et ses successeurs, sera, par le roi, le gouvernement et le parlement italien déclarée inviolable, retournant à l'autorité du saint père, elle prendrait le nom de ville sainte. Le saint père aurait le droit d'entretenir une garde de sûreté publique suffisante pour la garantie de l'ordre dans la ville sainte : cette garde serait forte de 300 hommes.

Les nations catholiques fourniraient, en parties égales, pour honorer le chef suprême de l'Eglise, un contingent de gardes d'honneur. Ce corps ne dépasserait pas 500 hommes. Cette noble milice cosmopolite pourrait être temporaire et licenciée par le saint père quand il sera convaincu que le roi, le gouvernement et le parlement italien veulent que le souverain pontife de la chrétienté soit libre et indépendant.

Le château Saint Ange sera désarmé, mais non détruit, attendu que c'est un monument en lequel sont des inscrits dix sept siècles d'histoire. Il sera converti en musée.

Le saint père recevra du royaume italien une liste civile de 1,500,000 fr. ; cette rente sera inscrite sur le grand livre. Outre le palais apostolique du Vatican et celui du saint office, le saint père, comme évêque de Rome, conservera le palais de Latran et ceux de Santa Maria Maggiore et de Castel Gandolfo. Le palais royal sera celui du Quirinal. Le roi d'Italie promettrait de donner tous ses soins à ce que les souverains catholiques renoncent au droit d'opposer le véto dans les élections des souverains pontifes.

Le roi d'Italie, pour donner de nouvelles preuves de son respect pour Sa Sainteté, lui cédera le poste d'honneur dans l'enceinte du temple, et en toutes lieux il sera le premier à donner l'exemple du respect du au chef de l'Eglise. Le roi de la nation renaissante protégera les missions catholiques, et il s'obligerait, vis-à-vis du souverain pontife et de ses successeurs, à ne faire revivre aucune des droits des empereurs romains ni des rois d'Italie relativement à la confirmation des élections des pontifes romains, en touchant quelque point affectant la liberté de l'Eglise. *(Nazione, de Florence, du 9.)*

FAITS DIVERS.

—On lit dans le *Journal de Saône-et-Loire* :

"La terre de Milly, un des vignobles les plus considérables de la France, vient d'être vendue par M de Lamartine.

"Cette propriété avait acquis une célébrité européenne comme berceau de notre compatriote. Cette célébrité avait été consacrée encore par la méditation poétique intitulée : *Milly ou la Terre natale*. Nous nous associons au déchirement de cœur qu'a dû éprouver M. de Lamartine, contraint de sacrifier son toit paternel, et à la douleur de cette nombreuse famille de cultivateurs forcés de se résigner à une pénible et irrévocable séparation."

L'intérêt qui s'attache à la mémoire d'un des hommes qui ont figuré avec le plus d'honneur à la fois dans la littérature et dans la politique, donne un certain prix en ce moment à la publication qui vient d'être faite des *Œuvres et Correspondances inédites de M. de Tocqueville*, recueillies par M. Gustave de Beaumont.

M. Ernest Feydeau, l'auteur de *Fanny*, et de *Catherine d'Overmeire*, travaille à l'achèvement d'une pièce en cinq actes et en prose destinée au Théâtre Français, intitulée : *L'Argent*. M. Feydeau est resté dans les affaires pendant douze ans ; retiré depuis deux ans, il s'est exclusivement occupé de littérature. Il est donc en mesure de faire connaître la vérité sur les hommes d'argent.

—Le roi des Pays Bas vient d'échapper à un grave danger. Lundi matin, le train spécial qui conduisait Sa Majesté et sa suite d'Amsterdam à Arnheim, allait inévitablement se heurter, au moment d'arriver dans cette dernière ville, contre un wagon placé en travers des rails, lorsque fort heureusement le machiniste aperçut l'obstacle un instant avant le choc. Il eut la présence d'esprit de lancer à toute vapeur le train sur le wagon, qu'il brisa en mille pièces, sans s'arrêter dans sa marche rapide. Quoiqu'il en soit, ce fait paraît dû à la négligence, une instruction a été ouverte et l'autorité administrative et judiciaire a été immédiatement ouverte sous la direction personnelle des ministres compétents.

—M. Leverrier a présenté récemment à l'Académie des sciences la théorie et les tables de Vénus, que M. Hind, illustre astronome anglais, a définitivement adoptées pour le calcul des éphémérides du *Nautical Almanach*. Le résultat général de cet immense travail est que les mouvements de la planète Vénus sont aussi complètement expliqués par l'attraction, aussi parfaitement conformes à la théorie que les mouvements de la terre elle-même. Les différences entre les positions calculées, à quelque époque qu'on remonte, sont toutes dans les limites des erreurs d'observations.

D'après les recherches de M. Leverrier, il n'en est pas de même pour Mercure. Il y a, quant à cet astre, un notable désaccord entre l'observation et la théorie, désaccord qui doit être attribué à une ou à plusieurs planètes ou masses cosmiques interposées entre Mercure et le soleil.

—*Le Moniteur du Puy-de-Dôme* porte à la connaissance de ses lecteurs le fait suivant qui lui est communiqué :

"A la ferme de la Limagne nourrit ses poules de manière qu'elles font des œufs d'un poids énorme, quelquefois avec deux ou trois jaunes, et en hiver comme en été. Voici sa méthode. Il prend une mesure de gousses de lin sans graine, qu'il met dans un four médiocrement chaud pour les sécher ; il les fait battre ensuite comme des grains et les met dans l'eau bouillante ; il y mêle une mesure de son de froment et autant de farine de gland ; il en fait une pâte avec une quantité d'eau proportionnée et en nourrit ses poules, qui lui paient richement sa peine."

—Une nouvelle expédition dans l'Afrique centrale, à la recherche du docteur Vogel, se prépare en Allemagne. Des comités se sont formés dans différentes villes pour arriver à l'accomplissement de cette entreprise. Le comité central, qui est à Gotha, a, sous les auspices du duc Ernest, publié divers écrits pour inviter la nation allemande à venir en aide à l'expédition à la tête de laquelle a été placé le baron Théodore de Heuglin.

Bien qu'il existe peu de chance de trouver le docteur Vogel prisonnier et vivant, on peut s'assurer le résultat de ses travaux, ses manuscrits et ses notes perdus et continuer son œuvre de découvertes. La confirmation même de sa mort serait un avantage, et le comité a raison de se faire un point d'honneur de lever le voile qui cache toujours le sort de Vogel.

L'expédition a pour but l'exploration de la vaste contrée sise entre le Nil et le lac Tsad, territoire qui appartient au cœur même de l'intérieur non exploré de l'Afrique.

A l'exception de Vogel, dans son voyage à Wadaï, aucun Européen n'a pénétré dans ces régions entièrement inconnues. Les frais de l'expédition ont été estimés de 12,000 à 20,000 thalers ; la moitié de cette somme est déjà réunie. L'expédition partira de Khartoum dès que tous les préparatifs auront été terminés. M. de Heuglin a occupé pendant sept ans une position officielle dans les contrées du Nil.

—On écrit de Vittoria (Espagne), à la *Gazette des Tribunaux* :

"Le 26 novembre, on voyait dans les rues du quartier de l'Alcadra, qui conduisent au palais de la Municipalité, des jeunes filles en toilette de dimanche la figure couverte d'un voile noir selon l'usage de la Biscaye, chacune accompagnée de sa mère ou d'une autre parente ou amie. Elles se rendaient au palais municipal, où, sur la présentation d'une carte, des domestiques en grande livrée les firent entrer dans la vaste salle semi circulaire dite des Elections. A midi précis, les portes de cette salle furent ouvertes au public, qui prit place au pourtour sur des bancs disposés en amphithéâtre.

"En face des jeunes filles et des dames qui les accompagnaient, assises au milieu de la salle, s'élevait une estrade sur laquelle était posée une roue en cristal, qui autrefois avait servie au tirage de la loterie royale. De chaque côté de la roue se tenaient deux charmantes petites filles choisies parmi les pensionnaires de la Maison des Orphelines de Vittoria, vêtues de blanc, ceintes d'une écharpe bleu de ciel et la chevelure ornée de roses blanches.

"A une heure précise, l'alcade et les conseillers municipaux entrèrent dans la salle et se placèrent au bureau.

"L'alcade déclara la séance ouverte et annonça que feu don Indalecio de Santa-Maria, ancien négociant de Vittoria avait fait un legs de 300,000 réaux de veillon [environ 75,000 fr], destinés à être distribués comme dot entre soixante jeunes filles âgées de douze à dix-huit ans, appartenant aux classes peu aisées de la population, et qui se seraient distinguées par leurs vertus et leur piété filiale ; que M. de Santa-Maria avait confié le choix des soixante bénéficiaires de ce legs à ses deux exécuteurs testamentaires [son frère et son beau frère] ; mais que ceux-ci, afin que cette délicate mission fût remplie avec toute l'impartialité possible, avaient fait désigner par la municipalité, réunie à une commission de notables dames, toutes les jeunes filles de Vittoria qui auraient les qualités nécessaires pour participer au legs, et avaient décidé que parmi elles seraient élues, par la voie du sort, les soixante qui obtiendraient chacune la dot légués de 5,000 réaux de veillon [environ 1,270 fr].

"L'alcade ajouta que le nombre des jeunes personnes reconnues les plus vertueuses était de quatre cent vingt et qu'on allait procéder au tirage.

"Le nom de chacune d'elles était en grands caractères sur un carré de parchemin. Le greffier de la municipalité prit successivement chaque bulletin, l'exhiba au public, proclama le nom qui y était inscrit, le roula, et le mit dans la roue.

"On tourna ensuite trois fois la roue, l'une des deux orphelines en tira un bulletin et le remit à l'alcade, qui le déploya et le montra à l'assemblée, en prononçant à haute voix le nom de la gagnante.

"On procéda de la même manière au tirage de chacun des 59 autres noms.

"La proclamation de chaque nom fut saluée par le public avec des salves d'applaudissements.

"Il eût été curieux d'observer l'impression qui se produisait sur les physionomies des jeunes filles favorisées par le sort, ou désappointées, mais leurs figures étaient complètement cachées par le voile noir qui les couvrait.

"La cérémonie dont on vient de lire les détails, qui est sans exemple en Espagne, et qui, à coup sûr, a peu ou point de précédens dans les autres pays, s'est accomplie dans le plus grand ordre, malgré l'assistance d'un public très nombreux, parmi lequel se trouvaient nécessairement beaucoup de personnes qui y étaient plus ou moins intéressées."

Marié, le 5 janvier, par le Rév. A. D. Cauvin, Mlle LOUISE KEREL à Monsieur MATT W. JOYCE.

Décédée, le 8 janvier 1861, à 6 heures du matin, Mme MARY HOEY, veuve de Nicholas Hoey. Les amis de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, mercredi, à 10 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Champs Elysées, No 118, entre les rues Craps et Amour.

Décédée, hier matin, 8 du courant, à 1 heure, à l'âge de 28 ans, Louise Corinne MAZUREAU, épouse de J. Emile Jurieux. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 9 du courant, à 4 heures P. M. Le convoi partira de l'Eglise de l'Immaculée Conception, à l'encoignure des rues Commune et Baronne.

Décédé, le 8 janvier 1861, DELPHIN, à l'âge de 2 ans et 11 mois, fils de Placide L. Villeré, et de Léontine Cantrelle.

L'enterrement aura lieu ce matin à 10 heures et partira de la rue Royale entre Hôpital et Ursulines.

ATTENTION.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie, A. M., sur les lieux, à douze mois de crédit, à la vente à l'encan, du contenu du Crescent Fire Wood Company & Factory, situé à l'angle des rues Robertson et du Vieux Bassin.—Voir aux annonces.

☞ Vente pour cause de liquidation—L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, d'un assortiment général de vins, eaux-de-vie, liqueurs, &c, laquelle aura lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures au No 23, rue St Louis.

Trois Habitations Sucrières DE VALEUR,

Seront vendues à l'encan,

Par McCerren & Landry, encanteurs

Dans leur salle d'encan, au MASONIC HALL, samedi matin, 26 janvier 1861, à 11 heures.

☞ Voir l'annonce publiée en plein, dans le *Picayune* et le *Delta*. 7 janv—jusq. 26 janv

AVIS.

La Société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison sociale de S. De Visser & Cie, est aujourd'hui dissoute par limitation de contrat. La signature de la maison ne sera employée qu'en liquidation seulement.

31 décembre 1860. SIMON DE VISSER, JOSE VILLARRUBIA.

Formation de Société.

☞ Les soussignés ont ce jour formé une société pour la continuation des affaires de la maison S. De Visser & Cie, en cette ville, sous la raison sociale de Villarrubia & Laughland. 1er janvier 1861.

7 jan—1m JOSE VILLARRUBIA. GEO. LAWSON LAUGHLAND.

AVIS.

Bureau, rue St Charles, No 22.

Avis est donné aux actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU STAR qu'il a été de faire, par les Commissaires de Liquidation, un dividende de 2½ pour cent sur le capital, lequel dividende sera payé aux actionnaires sur présentation de leurs certificats. 7 jan—6t

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1861.

L'ÉLECTION annuelle de treize Directeurs, par les actionnaires de cette institution, aura lieu, au local de la Banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

7 janv—el p a H. L. PEIRE, caissier

Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires, ont été nommés Directeurs pour l'année :
J M LAPEYRE,
N. R. JENNINGS,
EDW BRIGGS,
ALPHONSE MILTENBERGER,
F. A. LULING,
JOS. LANATA.

8 janv ALF. BOURGES, Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle Orléans, 4 janvier 1861.

UNE élection de sept directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au bureau de la banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. E. ROUSSEAU, Caissier.

7 janv 2t p a m

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

A la dernière assemblée annuelle de cette société tenue le 6 janvier 1861, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :
FRED A RASCH, Président.
W. H. C. LAADE, Vice President.
E. WALSHE, Secrétaire.
W REINERTH, Trésorier.
C. MOORE, Jr, Conducteur.
JOHN A. FEUILLOLEY, Wardeu.
SEPTIME TOCA, G. C.
LEON BERTOLI, O. G.
8 janv—lt E. WALSHE, Secrétaire

Société des Francs-Amis.

Nlle Orléans, 6 janvier 1861.

La Société des Francs-Amis, de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, ayant obtenu sa charte de la ville, donne avis à tous ceux que cela pourrait concerner que ladite charte est enregistrée au bureau des hypothèques. 7 janv—10tj

Société Alsacienne de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle Orléans.

LES membres de cette Association sont prévenus qu'en vertu de l'article 21 de la constitution une assemblée générale aura lieu les mercredis ... [illegible] ... 121, rue de Chartres. Ils sont invités, en conséquence, d'être ponctuels.

Par ordre du président.
7 janv—3t G. HOMMELL, secrétaire

GARDES D'ORLEANS.
3me Compagnie.
ATTENTION !

En outre des exercices du samedi la compagnie se réunira tous les MERCREDI et VENDREDI, à 7 1/2 heures du soir, à la salle de bal d'Orléans, rue d'Orléans pour l'école de soldat et de peloton. Les plus grande ponctualité est requise.

Par ordre CHARLES ROMAN, Capitaine.
J. B. SORAPURU, Sergent Major

Epinglette perdue.—5 piastres de récompense.

PERDUE samedi 5 du courant, dans le trajet de la rue des Magasins à la rue de Chartres, UNE EPINGLETTE EN OR, représentant un oiseau recouvert de pierres. La personne qui la rapportera au magasin de MM A. Carrière & Co, rue Vieille Levée, No 57, recevra une récompense de cinq piastres. 7 janv—3

Demande de cuisinière.

On demande dans une famille une bonne cuisinière, qui recevrait de bons gages. On préférerait une française ou une créole. S'adresser dans la rue de Douane, No 28. 7 janv—3

AVIS.

MESSIEURS les membres du bataillon des Gardes d'Orléans sont priés de passer chez les soussignés pour faire prendre la mesure de leurs uniformes.

DUFORESSIERS & PASQUIER, encoignure Chartres et St Louis.

Nota—On a besoin de plusieurs tailleurs. 4 janv—3t pa

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
La MACHINE A COUDRE de WILCOX & GIBBS :
DAVIS BROTHERS,
7 jan—1m No 93, rue du Camp

Charbon anglais à $1 le baril

Nous continuons à vendre cet excellent charbon, de première qualité, à raison de $1 le baril, rendu à domicile.
E. DE KOSENORN,
112 Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
N. B. Anthracite et Pittsburg aux plus bas prix du marché. 7 janv—

BILLETS PERDUS OU ÉGARÉS.

[illegible] Les 16 billets suivants datés à la Nouvelle-Orléans à ordre et endossés par R. B. Aucoin et payables à son bureau.

1—No 748—Billet de J. H. Beeman du 27 février 1860, à 12 mois de date, échu 2/3 décembre 1860 de	341,72
2—No 827—Billet de H. L. Monner & fils du 1er juin 1860, payable en tout mars 1861 de	1200,10
3—No 826—Billet de G. W. Lawson du 2 juin 1860, à 9 mois de date, échéant 2/3 mars 1861 de	
4—No 776—Billet de J. L. Kingsbury du 29 mars 1860, à 9 mois de date, échu 29 décembre 1er janvier 1861 de	1513,90
5—No 749—Billet de D. H. Boult du 21 février 1860, à 12 mois de date, échéant 23/26 février 1861 de	488,04
6—No 724—Billet de Wright, Wortham & Goubaus du 9 février 1860, à 12 mois de date, échéant 9/12 février 1861 de	506,40
7—No 741—Billet de White & White du 13 février 1860, à 12 mois de date, échéant 13/16 février 1861 de	537,35
8—No 733—Billet de J. F. Trotti du 25 février 1860, à 12 mois de date, échéant 25/28 février 1861 de	487,62
9—No 769—Billet de Morrison & Woodson du 20 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 20/23 mars 1861 de	336,13
10—No 771—Billet de H. C. Halverson du 27 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 27/30 mars 1861 de	592,45
11—No 742—Billet de Land & Deason du 5 mars 1860, à 12 mois de date, échéant 5/8 mars 1861 de	647,42
12—No 795—Billet de W. D. & J. B. Olliphant, du 7 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 7/10 avril 1861 de	387,35
13—No 796—Billet de W. D. L. F. Craig & Co, du 3 avril 1860, à 12 mois de date, échéant 3/6 avril 1861 de	1193,22
14—No 754—Billet de L. T. Price & Rickets du 3 mars 1860, à 4 mois de date, échu 13/16 juillet 1860 de	821,72
15—No 740—Billet de T. P. Eskridge du 29 février 1860, à 12 mois de date, échéant 28 février 3 mars 1861 de	545,60
16—No 831—Billet de M. J. Lambre du 8 juin 1860, à 6 mois de date, échu 8/11 décembre 1860 de	752,21

—AUSSI—

Les 5 billets suivants, tirés et endossés comme ci-après et susendossés par R. B. Aucoin :

1—No 797—Billet de Amédée et Théophile Braud, conjointement et in solido, daté Thibodaux 9 novembre 1859, à l'ordre de et endossé par Amédée Braud, payable en tout mars 1861, à la paroisse Lafourche de	435,0
2—No 161 1/2—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption, 11 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Loret, payable à deux ans de date au bureau du recorder d'Assomption de	2. 36
3—No 830—Billet de J. Blahut, daté Nouvelle-Orléans, 1er juin 1860, à l'ordre de et endossé par A. Wright, payable en 1 an avril 1861, au bureau de R. B. Aucoin de	887,50
4—No 6653—Billet hypothécaire de A. Gentile, daté Assomption 11 avril 1859, à l'ordre de et endossé par A. Loret, payable à trois ans de date, au bureau du recorder d'Assomption de	920,16
5—No 801—Billet hypothécaire de B. Oassasse, daté Houma, paroisse Terrebonne, du 26 avril 1860, à l'ordre de et endossé par lui-même, payable 1er décembre 1861, au bureau de Lapeau & Ferte de la Nlle-Orléans de	187,50
	835,60
	$14212,16

Le paiement de tous les susdits billets ayant été arrêté, le public est de nouveau prévenu de ne pas les recevoir en escompter. JUDSON & CO., Banquiers.
8 jan—30 f Rue du Camp, No 14.

TRAITES
SUR LA HAVANE,
Pour n'importe quelles sommes,
ET A COURTE VUE,
A vendre par P. PRATS & Co,
14 nov—3m 1rep Commercial Place, No 29

MEDECIN HOMŒOPATHE DE PARIS.

M. PRAX reçoit tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.

Spécialités.
Maladies des enfants,
Idem hystériques,
Idem vénériennes,
Accouchements.

Rue des Remparts No 101, au premier.
On trouvera à la même adresse, Mme Oller, accoucheuse espagnole. 4 janv—1m

MADAME DUPUY,

FABRIQUE tout ce qui concerne son état et magasin de plumes, nettoyage de teinture, fabrique les dais pour pompes funèbres—Nlle Orléans, rue St Pierre, 47, entre Chartres et Royale. 31 déc—8

Jambons nouveaux de Westphalie.

UNE facture de la célèbre marque "Ancre", article de choix, à vendre par lot ou par caisse de douze chacune, par WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co
11 déc—1fr lhre p. rue Union No 41

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.

31 déc. 1860.

AVIS—Les Directeurs de cette Compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent, lequel provient des bénéfices des six derniers mois et sera payable au deuxième lundi de janvier prochain.
1er janv—12 N. O. J. TISDALE, Trésorier.

CIGARES de la Havane—60,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Gonzales, en débarquement du steamship Habana, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille-Levée, enc. Bienville et Douane. 4 jan

JALAP—Une balle jalap véritable, en magasin, à vendre par CABALLERO & BASUALDO.
4 jan 46, Vieille-Levée, enc. Bienville et Douane

Souliers satin blanc, souliers satin blanc.

2,000 PAIRES souliers satin blanc avec et sans talons, à vendre en gros et en détail par BLANCARD & GUITET, Encoignure Domaine et Royale.
8 sep

MAISON
LUCAS & MASSON
Encoignure Royale et Conti.

Renommée pour vendre MEILLEUR MARCHÉ que toutes les maisons de nouveautés de la Nouvelle-Orléans, veut clore la saison et écouler tout son stock par un immense sacrifice, qui rend toute concurrence impossible.

AVIS—AUX PERSONNES QUI VEULENT ACHETER DE
BELLES MARCHANDISES
A BON MARCHÉ.
7 janv—6t

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle Orléans, 4 janvier 1861

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs il a été déclaré un dividende de 4 pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois et payable à partir du 10 courant. GEO. A. FRERET, Caissier
7 janv—jusq 20

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, le 1er janvier 1861

La direction a déclaré hier un dividende de quatre pour cent sur le fonds capital, à prélever sur les profits des derniers six mois, et payable aux actionnaires qui sont au 14 du courant, et à ceux qui sont au Nord le 21 du courant, à la "Chemical Bank", en la ville de New York.
1 janv 1 9 14 THOS LAYTON, Caissier

Attention, le Roi boit !

LE public est averti qu'il trouvera, à l'encoignure des rues Camp et Lafayette, un assortiment de GATEAUX DES ROIS de toutes grandeurs et de première qualité. JEAN MAURY, Odd Fellows Hall Confectionnery

HOTEL DU SUD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES.

N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans, dans la gérance d'affaires depuis plus de 21 ans, a l'honneur de prévenir le public ... [illegible] ... Cette maison vient d'être entièrement réparée. L'ameublement est tout neuf ... [illegible] ... Les voyageurs trouveront dans cet établissement tranquillité et attention.

Pour logement et pension ; depuis $25 jusqu'à $40 par mois. Chambres de $1 à $2 par jour. Pour les personnes seulement, prix très modérés.

M. Georges se charge des commissions.
☞ On a besoin d'un portier parlant le français et l'anglais.

RESTAURANT D'EDWARD,
15, rue d'Union,
Entre les rues St-Charles et Carondelet.

Le public et les amis du propriétaire sont prévenus que l'établissement ... [illegible] ... sera ouvert depuis le 1er novembre ... [illegible]

EDWARD DENECHAUD.
5 jan—1m

NOUVEAU MAGASIN.
Spécialité de Confections
DENTELLES, LINGERIES, &c

M. C. WALLER & Cie, ont l'honneur respectueusement les dames qu'ils viennent de créer, à l'encoignure Bourbon et Bienville, un magasin pour la vente des Manteaux, Dentelles, Lingeries, etc. ... [illegible] ... des ROBES, MANTEAUX, HABILLEMENS pour enfants—Soins minutieux, prix modérés, prompte exécution.

On a besoin de plusieurs ouvrières. 17 déc—1an

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.
GROCERS
Aux blue stores,
Encoignure Bienville et Vieille Levée,

ONT ouvert leur nouveau magasin No 17, Front Levée et du Vieux Levée, ... [illegible] ... aux prix les plus bas.

Encore un nouveau déballage Chez O. LELIEVRE & Co.,
171 rue Royale.

REÇU par le steamship Bienville, de New York—30 grosses de ruches pour chapeaux dernière nouveauté, depuis 25 cents jusqu'à $1 50
400 boîtes de fleurs pour coiffures à 60 cents la boîte.
Coiffures et de la plus grande richesse, haute nouveauté.
Un magnifique assortiment de fleurs velours et or.
Ceintures et bracelets tissés or.
Agrafes et boucles à ceintures Beyrouth.
Galons et passementeries or.
Etoiles, boutons et ornements or.
Epingles à coiffures du dernier genre.
Peignes ivoire et écaille.
Bijouterie de deuil en jais, montures or.
Cabas et portemonnaies, nouveaux genres.
Boîtes à ouvrages.
Jeux de lotos, damiers et dominos, &c. &c. 11dec

TRUFFES — Deux cent demi boîtes noires du Périgord.

PATES TRUFFÉS—70 1/4 et demi boîtes Gibier Foie de Toulouse et Strasbourg.

EAU DE-VIE de Cognac—Cinq quarts de pipes qualité extra et vieille.

VIN DE SHERRY—Trois boucauts "Amontillado Fino," de Campbell.

VIN DE MADERE—Trois demi pipes supérieur, récolte 1840, de Welsh.

ASPERGES—Vingt caisses, boîtes et demi boîtes, marque Bonnard frères, à vendre par
QUEYROUSE & LANGSDORFF,
25déc—6f No 12 et 14 rue St Louis

EN débarquement du navire Egypt, venant de Bordeaux—
24 caisses de papier à lettre ;
60 balles do pour cigarettes.
A vendre par A. CARRIERE & Co,
1er jan 57, Vieille-Levée

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS
DUMAS Frères,
136 ....Rue de Chartres......136

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente de

Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.

Leur assortiment comprend, entre autres :

Draps des premières fabriques d'Europe.

DOESKIN NOIR

Casimirs doubles,
Etoffes pour pantalons,
Etoffes, soie et laine, pour gilets
Draps-cachemires,
Draps-mérinos,
Chemises confectionnées.

Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.
8 sept—6m—2pa

GRAND RABAIS.
IMPORTATION DIRECTE
de marchandises sèches
GIQUEL & JAMISON,
136, rue du Canal,

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir :

Rideaux brodés mousselines et tulles ; Damas laine, et laine et soie ; Soieries unies, brodées et brochées ; Popelines d'Irlande et française ; Mérinos unis et brodés ; Tartan et mousselines de laine couleurs ; Flanelle blanches et couleurs ; Châles cachemire et tartans, grand assortiment ; Manteaux drap dernier genre ; Manteaux et casaques velours pour dames et enfants ; Cols et manches Valenciennes riches ; Cols et manches point Alençon et appliqués ; Cols et manches mousselines brodées ; Mouchoirs batiste, brodés, grand assortiment ; Sorties de bal et de théâtre ; Manteaux draps et piqués pour enfants ; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants ; Bas coton et en soie, do do do ; Fourrures grand assortiment ; Indiennes françaises et anglaises ; Châles cachemire brodés ; ... [illegible] ... Jupes à cerceaux ; Dentelle chapeau ; Toiles ; Chemisettes ; Cravates pour hommes et dames ; Couvertures à lits pour domestiques, &c., &c., &c.

Ainsi qu'un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation de cette année, et nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.

30 déc GIQUEL & JAMISON, 136, rue du Canal

PHOTOGRAPHES,
AMBROTYPES' IVORYTYPES.
F. MOISSENET

A transporté sa galerie de l'encoignure Canal et Camp, Au No 142, rue du Canal, près Bourbon.

M. MOISSENET annonce à ses clients qu'il vient de monter sa nouvelle Galerie avec soin tout particulier. ... [illegible] ...

PORTRAITS AMBROTYPES.

Portraits photographiques, depuis la miniature jusqu'à la grandeur naturelle, soit à l'aquarelle, soit à l'huile. ... [illegible] ...

CONFITS ... [illegible] ... B. TURPIN, No 93, ancien 55, Vieille Levée

SPÉCIALITÉ.
DIAMANS ! DIAMANS !!
A. CANDIDE,
No 83, rue de Chartres,

OFFRE à vendre aux plus bas prix un JOLI ASSORTIMENT DE BIJOUX montés en diamants, tels que Bracelets, Broches, Cœurs, Médaillons, Croix, Boucles d'oreilles, Bagues et Boutons. Le tout à des DIAMANS de première qualité.—Aussi, un choix de MONTRES et de CHAINES en or.

Spécialité pour monter le diamant. Réparation de bijoux, au No 83, rue de Chartres, près Conti.

RABAIS !! RABAIS !!
G. FORTIER,
Encoignure Bienville et Dauphine,

A l'honneur d'informer les DAMES et MESSIEURS qu'il continuera à vendre son assortiment de

CHAUSSURES
ÉTRANGÈRES ET DU PAYS,

à des prix excessivement réduits, comme suit :

Français 1er, valant $3 50	$2 50
Congress boots en chevreau, pour dames	2 00
Brodequins à talons pour dames	1 25
Do do do	1 00
Brodequins sans talons	1 00
Pantouffles pour dames	50
Brodequins chevilles pour garçons	50
Brodequins chevilles pour enfants	30
Bottes en peau de veau, cousues	4 00
Bottes en peau de veau fine piquée	3 00
Congress water proof pour hommes valant $7	5 00

et ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hôpital, No 79,
entre Royale et Bourbon

Cette institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane ... [illegible] ...

BUREAU DU CANAL CARONDELET ET DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION.

☞ Conformément aux résolutions ... [illegible] ...

LOUIS GAGNET, Secrétaire

Institution Lefoullon,
Rue St-Claude, entre Ursulines et Bayou

MME et Mlle LEFOULLON informent les familles ... [illegible] ...

Genièvre de Hollande.

15 Pipes Schiedam de J. Meeuwen en débarquement du navire Denube, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE.

GALERIE DES BEAUX ARTS
DE A. CONSTANT & CO.
ARTISTES ET PHOTOGRAPHES,
Nos 20 et 21, rue de l'Hôpital....Nos 20 et 21

A. CONSTANT & Cie, informent leurs clients et le public en général, qu'ils sont prêts à exécuter les portraits de tous genres et de toute grandeur, peints à l'huile ou au pastel ... [illegible] ...
15 nov—3m A. CONSTANT & Co

AUX DAMES.
MADAME MAURY,
SAGE-FEMME,
Ex-interne de l'hôpital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,
Concours de 53 et 54—1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREIS informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations pour le traitement des maladies de l'utérus.

Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury en couches y recevront les soins les plus assidus. Madame Maury visitera, gratuitement, les dames qui lui seront envoyées par les médecins de la Nouvelle-Orléans.

Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchements en ville.

Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon 214, entre Dumaine et St Philippe.

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées. VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CASQUETTES pour garçons et cadets.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR., 49, rue de Chartres

Brodequins Russett.

6000 paires brodequins Russett, de premier choix à vendre à des conditions libérales, par BLANCARD & GUITET, Encoignure Domaine et Royale.

PETITS pois de Briant—25 caisses petits pois au naturel, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée

MAGNOLIA whisky de S. N. Pike—15 barils en magasin, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, Vieille Levée

CHANDELLES de Paraffine—26 caisses à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, Vieille Levée

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsiek Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 30 paniers E. Perrier do do, à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, Vieille Levée

RHUM de Ste Croix, en douzaine—80 pouchons à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, Vieille Levée

CONFITURES des Shakers—25 caisses à vendre par B. TURPIN, 93, ancien 55, rue Vieille Levée

LIQUEURS—15 caisses liqueurs ... [illegible] ... à vendre par DUNZE & Co, Enc. Royale et Conti.

EN débarquement du steamship Habana, de la Havane—100 kegs Olives de Séville, 5 pipes Rum de la Havane ou Cuba, à vendre par F. SANCHO, No 29, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du navire Josephine, arrivé de Marseille—100 caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co, à vendre par X. LAMBERT, Rue des Magasins, No 52, ancien 62.

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné—... [illegible] ... VOR MAIGNAN, 17 rue St Louis

POIVRE noir—100 sacs à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ !
THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe.

VIVE LA CONCURRENCE !!!

AYANT reçu de Paris, par l'Arrago, arrivé du Havre de nouvelles marchandises ... [illegible] ... GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et à s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.

COLS CROCHET à $1 00, valant $3 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 50.
POINT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $5 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
100 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11 déc

SIROP PECTORAL.

SECULE préparation ... [illegible] ...
A vendre par E. BATTIER pharmacien, encoignure ... [illegible]

AU PRIX COUTANT
MANTEAUX ET CONFECTIONS.

UN joli choix de MANTEAUX et MANTELETS ... [illegible] ... DERBES Jr.

A dater d'aujourd'hui la raison de TAMBOURY, OLIVARI & Cie ... [illegible] ... A. TAMBOURY, E. DEFFEZ

VIN ROUGE—16 barriq ... [illegible] ... PREAU & COUTURIE.

FOULON & BROCARD,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Royale, No 71.

... [illegible] ... Cox GROSS & Co

AVIS.

DEPUIS ... [illegible] ... S. D. GRATIAA & Co

AVIS.

LE GRAND DEPOT DE PIANOS ... [illegible] ...
A. PERIER.
Maison A. Perier.

Boulangerie Star Mécanique,
Rue Thalie.
Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.
N. F. RICE, Propriétaire.

CONSTAMMENT en magasin un grand assortiment de pains pour les cafés, biscuits aux ... [illegible] ... H. RODRIGUEZ

Charrues, Charrues

500 Charrues Gabrett & Cottman No 1. [illegible] ... Halt & Spier No 1 ... Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's ... dites Ball Ploughs, Nos assortis. Bonnets charrues Walts ... [illegible] ...

Ces charrues sont les seules ... [illegible] ... A vendre au prix du marché par ROUSSET & GENIN.
7 jan No 84, rue du Canal près Chartres

Aux courtiers de sucre.

REÇU par Rousset & Genin—6 douzaines vrilles à échantillonner, de toute dimension et de bonnes qualités, à vendre par ROUSSET & GENIN, 83 rue du Canal près Chartres

Aux courtiers de coton.

REÇU par Rousset & genin—150 douzaines couteaux à échantillonner.
150 douzaines brosses à marquer.
10 grosses pierres à repasser.
Ces articles ont été commandés expressément pour l'usage des échantillonneurs de coton et nous invitons à l'examen des acheteurs. ROUSSET & GENIN.
7 jan 83, rue du Canal

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin :
200 paniers huile 22 onces Bacizalupi,
100 caisses huile 22 onces vierge,
100 do huile 22 onces double clarifiée, J L Duret,
400 caissons olives Th Reeman,
50 do cornichons,
200 quarts Burgundy Port,
100 quarts Madère,
600 caisses vin rouge et blanc, des marques Grandenborg frères, Nathaniel Johnston, Bonnet jeune, de Bordeaux,
200 paniers champagne Jos. Perrier Fils & Co,
200 caisses bourgogne Ed. Michaux,
150 quarts Sherry et Porto,
200 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 pouchons rhum de la Jamaïque,
200 paniers genièvre "Stag."
1500 futailles eau-de-vie des marques suivantes : Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounie & Co, A. Boutin, Meiady.
2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W. Younger & Co, Edinburgh.
10 pouchons Scotch Whisky, Wm Stewart.
4 do Old Tom Gin.
7 jan BRULATOUR & Co, 69, ancien 53, Vieille Levée

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

500 flacons dragées de santonine, de Collas et Pelletier.
1000 bouteilles sirop de Briant,
1000 bouteilles rob de Boyveau Laffecteur,
1200 flacons pilules de Valet,
2500 flacons phosphate de fer de Leras,
1000 bouteilles élixir anti-glaireux,
2000 bouteilles eau de Vichi, naturelle,

Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy préparé avec les sels naturels ; pilules de Colbert, arrow-root ... [illegible] ... parfumerie et poudre de riz extra fine, &c.

A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés au grand dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne.
28 juil LOUIS CASTEL, agent

EN débarquement du navire Texas, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
20 quarts Cognac 1848—10 boîtes nez do do—40 barriques vin rouge, Bassens—214 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Lafite, Latour, Bon Mouton, Haut Brion, Larose, Margaux, Léoville—40 do 24 do—120 caisses vin blanc, Haut Sauternes—12 do 24 do 1/2 bouteilles Anisette superfine—10 do do liqueurs assorties—3 do do Vanille.
25 déc VICTOR MAIGNAN, 17, rue St Louis

EN débarquement du navire Egypt, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
30 barriques vin rouge Bassens,
20 do do St Estèphe,
5 balles de 6 sacs de 100 lbs noix à dame Jeannes,
2 do 20 do 100 do demi bouteilles
22 déc VOR MAIGNAN, 17 rue St Louis

SARDINES ... [illegible] ... DUNTZE & Co, Encoignure Royale & Conti.

CHOCOLAT ! CHOCOLAT
Avis aux familles.
G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 91,

ANNONCE aux familles qu'il vient de déballer son assortiment de chocolats dont la qualité supérieure est bien connue, à toujours été appréciée par les consommateurs ... [illegible] ...

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour ... [illegible]

GROS LOT—Cinquante mille piastres—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries de l'Etat de Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries ... [illegible] ...

Classe 1—Loterie samedi 5 janvier 1861.
Classe 2—Loterie samedi 12 janvier 1861.
Classe 3—Loterie samedi 19 janvier 1861.
Classe 4—Loterie samedi 26 janvier 1861.

5485 LOTS !

... [illegible] ...

C. T. HOWARD, Boîte ... WOOD, EDDY & Co

LÉON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,
Rue de Chartres No ... entre St Louis et Conti, au premier étage.

REDACTION d'actes en toutes affaires, règlements de comptes, liquidations ... [illegible] ...

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise.

A L'HONNEUR ... [illegible]

TABLE D'HOTE

A toute heure ... [illegible] ...
Potage, ... Hors d'œuvres, Poisson, Entrée, Rôti, Dessert ... Pension ... $5 00 ... Repas de Noces, Dîners ... [illegible] ...

Dr THURBER,
DENTISTE.
SALON D'OPÉRATIONS,
90, rue Royale,
Entre Conti et St Louis.

Changement de domicile,
Et nouvel établissement.

Le docteur L. DUPERRON ... [illegible] ...

LE Dr J. T. BEAUREGARD ... [illegible] ...

Dr NIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
82, Rue Royale, 82,
Vis à vis la Banque ... [illegible]

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co.
... [illegible] ...

VINS de Sillery ... [illegible] ... S. D. GRATIAA & Co

BITTER DES ARABES.

... [illegible] ... F. SANCHO ... [illegible] ...

Avis de médecin

... [illegible] ...

MADAME THIERRY,
au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs ... [illegible] ...

SPECIALITES
DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF ... [illegible] ...
Ces spécialités se trouvent ... F. LACAUSSADE ...
P. S. Dépôt de tous les médicaments ... [illegible] ...

GROCERIES. GROCERIE
... [illegible] ...

PAPIERS PEINTS.

EN magasin ... assortiment de PAPIERS PEINTS FRANÇAIS ET AMERICAINS ... [illegible] ... FRANK NEWHALL, ... du Canal.

P. S.—Des ouvriers habiles ... [illegible] ...

SEULE AGENCE DE LA
Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES ... [illegible] ...
Chaudières de 84 à 72 pouces, à $4 ... [illegible] ...
Les grilles à ... [illegible] ...
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 12, rue de l'Union.
12 sept—1an

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir
Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes)
do de castor et castor noir
do souples de tout genre et toute couleur
do de soie ... [illegible]
do feutre GARIBALDI à garniture adhérente, (articles tout nouveaux)
do de castor noir, souple
do et casquettes de voyage.

Le soussigné pendant son séjour à Paris, a porté toute son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants ... [illegible] ...
Casquettes drap et velours, de toute forme.
Toques Charles IX.
Etoiles à velours bosselé.
Berets à 6 côtes.
Bonnets écossais.
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche ... [illegible] ...

Les meilleurs ouvriers ... [illegible] ...
LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront ... [illegible] ...
16 déc J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.

M. F. N. RIVERA, encoignure Royale et St Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand assortiment de CORAIL ... [illegible] ...

CIGARES de la Havane—350 ... [illegible] ... Regalia, Londres, Conchas ... Washington, Intimidad, Fonttea, Flor de Rivas, El Godo, Upmann, Conuta Viola, El Sol.

Rhum de la Havane — 20 pipes rhum blanc et rhum coloré, en magasin.

Sucre de la Havane—250 caisses sucre, blanc, jaune et brut, en magasin.

Tabac—20 balles, pour capes et tripes, en débarquement du brick Isla Rayneo, arrivé de la Havane.

Miel de la Havane—En magasin.

Vin de Xerez—10 barils importés directement.

Sucre de la Havane—50 caisses sucre blanc de première qualité, en débarquement du brick Isla Rayneo arrivé de la Havane.

Goudrons de la Havane—25 caisses pâte de goyave ... [illegible] ...
7 déc ... Encoignure de la Douane, No 11 ... [illegible]

MACARONI ... [illegible] ...
27 nov